

Besoin d'un renseignement ?

- ➔ Vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ce dispositif ?
- ➔ Vous souhaitez obtenir de l'aide pour remplir ce bulletin ?

La direction est à votre écoute à l'accueil de loisirs Jean GIRAUDOUX les mercredis et les vacances scolaires.

- 57 Avenue Jean Giraudoux
- 87410 Le Palais-sur-Vienne
- Téléphone : 05.55.35.16.67 ou 05.55.04.34.01
- Portable (si urgence) : 06.71.52.76.13

Vous pouvez aussi vous renseigner auprès du service Enfance, alsh@lepalaisurviennne.fr

- Mairie du Palais, service Animations,
- 20 rue Jules Ferry 87410 LE PALAIS SUR VIENNE
- Téléphone : 05.55.04.34.01

Bulletin d'inscription au ACCUEIL DE LOISIRS

Jean Giraudoux

➔ Attention : inscription obligatoire

MERCREDIS

De septembre

A

octobre 2022

Partie à remettre au centre de loisirs

Réservé à l'administration

Nom de la personne procédant à l'inscription

Le :

Identité de l'enfant

NOM

PRENOM

NOM-PRENOM PARENTS :

TEL :

MAIL :

Calendrier : des mercredis

Merci de cocher les cases de présence

Réservation et annulation.
Au plus tard le mercredi précédent

Mois Septembre/octobre	Journée Complète avec repas	Matin		Après-midi	
		Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas
Le 7 septembre					
14					
21					
28					
5 octobre					
12					
19					

- 1) J'autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées.
- 2) Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.
- 3) Je décharge les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident en dehors des heures d'ouverture de l'accueil de loisirs.
- 4) J'autorise la commune du Palais-sur-Vienne à **photographier mon/mes enfant(s)** dans le cadre des activités de l'ALSH et à utiliser et reproduire son image sur tous les supports de communication de la commune, papier ou électronique (bulletin municipal, site internet, réseau social...) aux fins de valorisation et de promotion des activités de l'ALSH, à titre gratuit. Vous pouvez retirer votre autorisation à tout moment.

oui non

Date et Signature des parents



Partie à conserver par la famille

Pour les familles extérieures au Palais- Sur- Vienne,
il est obligatoire de contacter la directrice avant
l'inscription.



Calendrier : des mercredis

Dans l'attente je vous souhaite une bonne fin de journée	Journée Complète avec repas	Matin		Après-midi	
		Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas
Mois Septembre/octobre					
Le 7 septembre					
14					
21					
28					
5 octobre					
12					
19					

Horaires d'ouverture du centre de loisirs le mercredi : 7h30-18h30

Matin : Arrivée : entre 7h30 et 9h30

Départ : entre 12h00 et 12h15 pour le matin sans repas
entre 13h15 et 13h30 pour le matin avec repas

Après -midi : Arrivée : entre 11h50 et 12h00 pour l'après-midi avec repas
entre 13h15 et 13h30 pour l'après-midi sans repas

Départ : entre 16h30 et 18h30

Goûter fourni par le centre de loisirs.

Modalités de paiement : La facturation se fait en fin de période. Pour les nouvelles familles bénéficiaires du Passeport CAF, merci d'en fournir une photocopie.

Le paiement se fait à réception de la facture au Trésor Public, 31 avenue Baudin 87037 LIMOGES CEDEX et également via internet sur le lien : <https://www.payfip.gouv.fr>.

Réservation et annulation
au plus tard le mercredi
précédent

